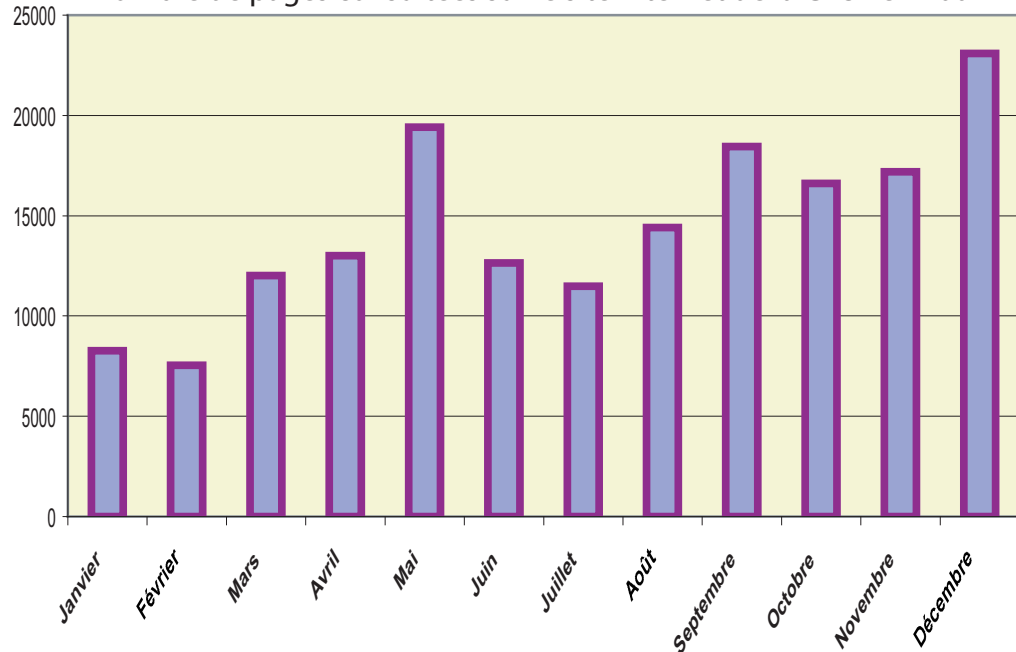


Information, sensibilisation

Internet comme moyen de communication efficace

La communauté d'agglomération Seine-Eure possède un site Internet depuis 2003. Cet outil de communication, mise à jour régulièrement, présente les différentes actions de la CASE dans le cadre de ses compétences. Il vient compléter les outils de communication déjà existants tels que les conférences de presse ou la diffusion du rapport annuel.

Nombre de pages consultées sur le site Internet de la CASE en 2004

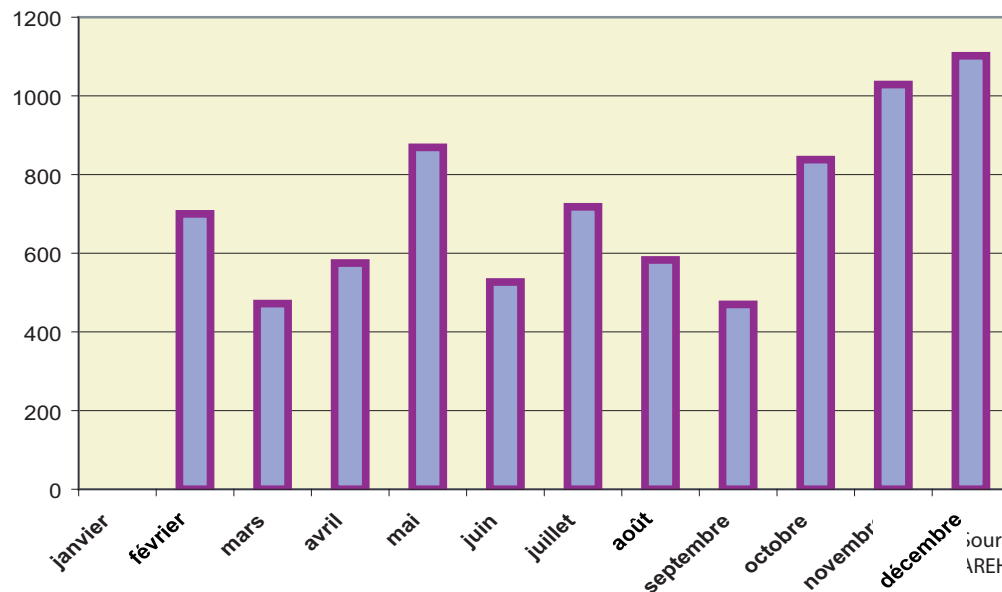


Source : CASE, 2004

En 2004, la CASE a amplifié sa politique d'information en procédant à la pose systématique de panneaux sur les chantiers menés sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Ces panneaux expliquent la nature des travaux effectués, leur coût et la répartition des financements entre partenaires. En 2004, 12 communes ont ainsi fait l'objet de communication de proximité.

Le Tableau de Bord Territorial de l'Environnement de la CASE a été mis en ligne en février 2004.

Nombre de pages consultées sur le TBTE de la CASE en 2004



Source : AREHN, 2004

Politique locale

Pour le domaine de l'information et de la sensibilisation de la population, la CASE prévoit les actions suivantes :

- Création d'un journal communautaire à diffusion trimestrielle ;
- Mise à jour régulière du site Internet de promotion générale de la CASE ;
- Mise à jour régulière du tableau de bord territorial de l'environnement ;
- Gestion et animation du contrat d'agglomération ;
- Dispositif de suivi, d'évaluation et de contrôle du projet de territoire,
- Intégration d'une démarche Agenda 21.

> Voir aussi

> <http://www.agglo-seine-eure.fr> : le site internet de la CASE